

Image not found or type unknown



Assurance automobile : conditions

Par **marie**, le **02/09/2009** à **09:19**

Bonjour, rnrnqui est le propriétaire de la voiture de mon père, décédé en mai, sachant qu'elle n'a pas été intégrée à la succession en raison de sa vétusté. Je souhaite en effet récupérer le véhicule et l'assurer. rnmerci!!